



Fiche signalétique


Nettoyeur XPS Spray Cleaner & Polish



1. Identification

Nom du produit	Nettoyeur XPS Spray Cleaner & Polish
Code du produit	219702844
Autres moyens d'identification	Produit de nettoyage et de polissage XPS.
Usage recommandé et restriction d'utilisation	Nettoyant et poli.
Fournisseur(s)	Bombardier Produits Récréatifs inc. (BRP) 565 de la montagne Valcourt, Qc JOE 2LO Tél. 819-566-3366 http://xpslubricants.com/
Numéro de téléphone en cas d'urgence	Canutec: 613-966-6666 Emergency telephone US Chem-Tel 800-255-3924

2. Identification des dangers

Résumé	ATTENTION! AÉROSOL INFLAMMABLE! TOXIQUE! Nocif si inhalé. Peut causer une irritation des yeux. Contenu sous pression, ne pas percer, couper, chauffer ou jeter le contenant dans les flammes. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas inhaler les vapeurs, brouillards, aérosols. Ne pas ingérer. Si ingéré, consulter un médecin immédiatement et lui montrer la fiche signalétique. Assurez-vous de porter les équipements de protection individuels mentionnés dans cette fiche. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Après usage, se laver les mains avec de l'eau et du savon.
 A B5 D1A D2B	Classe A : Gaz comprimés Classe B5 : Aérosols inflammables Classe D1A : Matières très toxiques ayant des effets toxiques immédiats et graves Classe D2B : Matières toxiques ayant d'autres effets

3. Composition/information sur les composants

Nom Chimique	CAS	Conc.
Butane	106-97-8	1 - 3 %
Propane	74-98-6	1 - 3 %
Alcool éthylique (Éthanol)	64-17-5	1 - 3 %
Butoxy-2 éthanol	111-76-2	1 - 3 %

4. Premiers soins

Inhalation	Déplacer la victime à l'air frais. En cas de difficultés respiratoires, donner de l'oxygène par une personne qualifiée. Si un problème se développe ou persiste, consulter un médecin.
Voie cutanée	Laver la peau à l'eau tiède et au savon doux. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si un problème se développe ou persiste, consulter un médecin.

Voie oculaire	IMMÉDIATEMENT! Rincer à grande eau. Retirer les lentilles de contact. Rincer à grande eau pendant au moins 15 minutes. Soulever les paupières pour rincer correctement. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Ingestion	NE PAS FAIRE VOMIR! Si la victime est consciente rincer la bouche avec de l'eau. Ne rien donner par la bouche à une victime inconsciente ou convulsive. Consulter un médecin ou un Centre Anti-Poison immédiatement. Garder la personne au chaud et calme.
Autre	Aucune information disponible.
Symptômes	Aucune information disponible.
Note au médecin	Aucune information disponible pour ce produit.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés	Poudres chimiques sèches, eau pulvérisée, dioxyde de carbone (CO ₂). Mousse chimique.
Dangers spécifiques du produit	Aérosol inflammable, inflammabilité <20 kJ/g. Contenu sous pression, les contenants peuvent exploser sous l'effet de la chaleur.
Équipements de protection spéciaux	Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome à pression positive (masque facial complet). Les vêtements de combat pour incendies peuvent ne pas être efficaces contre les produits chimiques.
Précautions spéciales pour les pompiers	Refroidir les contenants exposés au feu avec de l'eau pulvérisée. Empêcher les eaux de ruissellement issu de la lutte contre l'incendie ou le produit dilué de pénétrer dans les cours d'eau ou les égouts.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence	Ne pas toucher au produit répandu. Assurez-vous de porter les équipements de protection individuels mentionnés dans cette fiche.
Précautions relatives à l'environnement	Empêcher l'entrée dans les égouts et autres endroits fermés. Pour un déversement important, consulter le Ministère de l'environnement ou les autorités compétentes.
Méthodes et matériaux pour l'isolation et le nettoyage	Bien aérer l'endroit. Retirer les sources d'ignition. Essuyer avec un linge et le jeter dans un contenant de déchet approprié. ou Absorber avec une matière inerte (terre, sable, vermiculite, Dustbane) et mettre dans un contenant de récupération approprié.

7. Manutention et stockage

Précautions à prendre pour assurer la manutention dans des conditions de sécurité	Contenu sous pression, ne pas percer, couper, chauffer ou jeter le contenant dans les flammes. Tenir éloignées des sources de chaleur, d'étincelles ou de flammes ouvertes. Ne pas vaporiser directement dans les flammes ou sur une surface très chaude. Éviter les températures au-delà de 49 °C. Utiliser dans un endroit bien aéré. Ne pas inhaler les vapeurs, brouillards, aérosols. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Assurez-vous de porter les équipements de protection individuels mentionnés dans cette fiche. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains après chaque utilisation et avant de manger, de boire ou de se servir d'articles de toilette. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
Stockage dans des conditions de sécurité en tenant compte de	Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés. Conserver à l'abri de la lumière directe du soleil et de la chaleur.

toutes incompatibilités éventuelles	
Température de stockage	<49°C (120.2°F)

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Danger immédiat pour la vie ou la santé	Propane : 2100 ppm. Éthanol : 3300 ppm. Butoxy-2 éthanol : 700 ppm.			
Alcool éthylique (Éthanol)	VECD	1000 ppm		ACGIH , BC, ON
	VEMP (8h)	1000 ppm	1880 mg/m ³	AB
		1000 ppm	1900 mg/m ³	NIOSH , OSHA
		1000 ppm	1880 mg/m ³	RSST
Propane	VEMP (8h)	1000 ppm		ACGIH , BC
		1000 ppm	1800 mg/m ³	NIOSH
		1000 ppm		ON
		1000 ppm	1800 mg/m ³	OSHA , RSST
Butoxy-2 éthanol	VEMP (8h)	20 ppm	97 mg/m ³	AB
		20 ppm		ACGIH , BC
		5 ppm	24 mg/m ³	NIOSH
		20 ppm		ON
		50 ppm	240 mg/m ³	OSHA
		20 ppm	97 mg/m ³	RSST
Butane	VECD	1000 ppm		ACGIH
		750 ppm		BC
	VEMP (8h)	600 ppm		BC
		800 ppm	1900 mg/m ³	NIOSH
		800 ppm		ON
		800 ppm	1900 mg/m ³	RSST
Contrôles d'ingénierie appropriés	Prévoir une ventilation mécanique (locale ou générale) suffisante afin de garder les concentrations de vapeurs, de brouillards, aérosols ou de poussières sous leurs limites d'exposition respectives.			
Mesures de protection individuelle				
Yeux	Porter des lunettes de sécurité. S'il y a risque de contact avec les yeux porter des lunettes anti-éclaboussures.			
Mains	En cas de contact prolongé avec la peau porter des gants de Nitrile. Les gants jetables de Nitrile peuvent aussi être utilisés. Cependant, jetez-les après usage unique. Les gants doivent seulement être portés sur des mains propres. Laver les gants avec de l'eau avant de les enlever. Se laver ensuite les mains et les séchées. Avant utilisation, l'usager devra s'assurer de leur étanchéité. Jeter les gants déchirés, perforés ou montrant des signes d'usure.			
Peau	L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit. Porter une chemise à manches longues. Porter un tablier synthétique, au besoin, pour empêcher le contact prolongé ou répétée avec la peau.			
Voies respiratoires	Non requise dans un endroit bien ventilé. Les équipements de protection respiratoire doivent être choisis, ajustés, entretenus et inspectés conformément à la réglementation approuvée par NIOSH/MSHA.			
Pieds	Aucune nécessaire sous des conditions d'utilisation normales.			



Lunettes anti-éclaboussures Gants de nitrile

9. Propriétés physiques et chimiques

État physique	Aérosol (liquide)	Inflammabilité	Inflammable
Couleur	Blanc cassé	Limite d'inflammabilité	N.Dis.
Odeur	Fruité	Point d'éclair	-104.4 °C (-155.92 °F)
Seuil olfactif	N.Dis.	Température d'auto-inflammation	N.Dis.
pH	9.5 à 10.5	Sensibilité aux charges électrostatiques	N.Dis.
Point de fusion	N.Dis.	Sensibilité aux chocs et/ou à la friction	N.Dis.
Point de congélation	N.Dis.	Densité de vapeur	N.Dis. (Air = 1)
Point d'ébullition	93.3 °C (199.94 °F)	Densité relative	0.9458 kg/L (Eau = 1)
Solubilité	Partiellement soluble dans l'eau.	Coefficient de partage n-octanol/eau	N.Dis.
Taux d'évaporation	N.Dis.	Température de décomposition	N.Dis.
Tension de vapeur	462 à 530kPa (3465 à 3975 mm Hg) @ 21.1 °C (69.98 °F)	Viscosité	N.Dis.
% de volatilité	N.Dis.	Masse moléculaire	S.O.

N.Dis.: Non disponible S.O.: Sans Objet N.Det.: Non déterminé N.Ét.: Non établi

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Aucune information disponible.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions recommandées d'entreposage. Les contenants aérosols deviennent instables au-delà de 49 °C.
Risque de réactions dangereuses (incluant les polymérisations)	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
Conditions à éviter	Éviter la chaleur, les flammes et les étincelles. Éviter les températures au-delà de 49 °C.
Matériaux incompatibles	Aucun signalé.
Produits de décomposition dangereux	Aucun signalé.

11. Données toxicologiques


Mesures numériques de la toxicité	Mélange	Inhalation 111 mg/l/4h	Rat	CL50
		Peau 10638 mg/kg	Rat	DL50
	Alcool éthylique (Éthanol)	Ingestion 3450 mg/kg	Souris	DL50
		7060 mg/kg	Rat	DL50
		Inhalation 39000 mg/m ³ /4h	Souris	CL50
		Peau 20000 mg/kg	Lapin	DL50
	Butane	Inhalation 658 mg/l/4h	Rat	CL50
	Butoxy-2 éthanol	Ingestion 917 mg/kg	Rat	DL50
		1167 mg/kg	Souris	DL50
		Inhalation 450 ppm/4h	Rat	CL50
	926 ppm/4h	Souris	CL50	
	Peau 220 mg/kg	Lapin	DL50	
Propane	Inhalation 240000 ppm/4h	Rat	CL50	
Voies d'exposition probables	Peau, yeux, inhalation.			
Effets retardés, immédiats et chroniques	Voie oculaire	Peut causer une irritation des yeux. un inconfort temporaire.		
	Voie cutanée	Le contact prolongé et répété peut causer un assèchement de la peau et une irritation. une dermatite par dégraissage.		
	Voie respiratoire	Une haute concentration peut causer une dépression du système nerveux central caractérisé par: des maux de tête, des étourdissements, des nausées.		
	Voie orale	Pas une voie d'exposition normale. Nocif en cas d'aspiration dans les poumons (ingestion/vomissement).		
	Cancérogénicité	Il existe des preuves suffisantes de la cancérogénicité des boissons alcoolisées chez les humains (CIRC). L'apparition de tumeurs malignes de la cavité buccale, du pharynx, du larynx, de l'oesophage, du foie, du sein et colorectal est causalement liée à la consommation de boissons alcoolisées.		
	Tératogénicité	Ce produit n'est pas connu pour causer des effets tératogènes.		
	Mutagène	Ce produit n'est pas connu pour causer des effets mutagènes.		
	Toxicité sur la reproduction	Une consommation importante et prolongée d'alcool éthylique pendant la grossesse peut être la cause d'un accroissement du risque d'anomalies dans le développement du foetus chez l'humain.		
	Immunotoxicité	Aucune information disponible pour ce produit.		
Effets d'interaction	Aucune information disponible pour ce produit.			
Danger immédiat pour la vie ou la santé	Propane : 2100 ppm. Éthanol : 3300 ppm. Butoxy-2 éthanol : 700 ppm.			
Autres informations	Organes cibles : le sang, les poumons, le système nerveux central. L'estimation de la toxicité aiguë (ETA) cutanée du mélange a été calculée comme étant supérieure à 10000 mg/Kg. Cette valeur n'est pas classifiée selon le SGH. L'estimation de la toxicité aiguë (ETA) par inhalation du mélange a été calculée comme étant supérieure à 100 mg/L/4h. Cette valeur n'est pas classifiée selon le SGH.			

12. Données écologiques


Toxicité écologique	Poisson CL50 49075 mg/L; 96 h Daphnia CE50 30966 mg/L; 48 h Algues CE50 11902 mg/L; 72 h
Persistence	Aucune information disponible pour ce produit.
Dégradabilité	Aucune information disponible pour ce produit.

Potentiel de bioaccumulation	Aucune information disponible pour ce produit.
Mobilité dans le sol	Aucune information disponible pour ce produit.
Autres effets nocifs	Ce produit ne devrait pas être dangereux pour les organismes aquatiques.

13. Données sur l'élimination

Contenant 	<p>Important! Éviter la génération de déchets. Utiliser en entier. NE PAS percer, couper, chauffer ou brûler le contenant, même après usage. Résidus : Mettre le contenant bien fermé dans l'entrepôt de déchets dangereux. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Dépressuriser le récipient vide (videz-le de son gaz propulsant). Disposer du contenant vide comme une ordure domestique. Se conformer à la réglementation municipale, provinciale et fédérale.</p>
--	--

14. Informations relatives au transport

Numéro ONU	UN 1950
Désignation officielle de transport de l'ONU	AÉROSOLS, inflammable
Dangers environnementaux	Aucune information disponible pour ce produit.
Précautions spéciales pour l'utilisateur	Aucune information disponible pour ce produit.
TMD - Transport des marchandises dangereuses (Canada)	
Classe(s) relative(s) au transport	 Classe 2.1
Groupe d'emballage	
Guide des mesures d'urgence 2012	<u>126</u>
IMO/IMDG - Transport Maritime International	
Classification	Réglementé
IATA - Association Aérienne internationale de Transport	
Classification	Réglementé

15. Informations sur la réglementation

Autres réglementations	<p>CANADA :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Canada LIS et LES : <p>Tous les ingrédients sont répertoriés dans l'inventaire de la Liste intérieure des substances (LIS).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inventaire national des rejets de polluants du Canada (INRP) : <p>Butane (tous les isomères). Propane (CAS No. 74-98-6). Butoxy-2 éthanol (CAS no. 111-76-2).</p> <p>ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE :</p>
-------------------------------	--

- Toxic Substance Control Act (TSCA) :
Tous les ingrédients sont répertoriés dans l'inventaire TSCA.

- EPCRA Section 302/304 Extremely Hazardous Substances:
Aucune substance n'est répertoriée.

- SARA 311/312 distribution de F.S. - inventaire chimique - identification des dangers :
Danger de d'incendie.
Danger, aiguë (effets immédiats sur la santé).
Risque de pression.

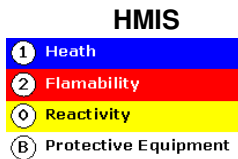
- EPCRA Section 313 Toxic Chemicals :
Butoxy-2 éthanol (CAS no. 111-76-2).

- CERCLA Hazardous Substances :
Butoxy-2 éthanol (CAS no. 111-76-2).
Butane (tous les isomères).

- CAA 112(r) Regulated Chemicals for Accidental Release Prevention :
Propane (CAS No. 74-98-6).

- Clean Air Act (CAA) 112b Hazardous Air Pollutants (HAP):
Aucune substance n'est répertoriée.

- Californie Proposition 65 :
Éthanol (CAS no. 64-17-5).
Contient un produit chimique connu dans l'État de Californie pour causer des malformations congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.
Contient un ingrédient qui peut causer le cancer selon l'état de la Californie.



Système général harmonisé



Aérosols inflammables (Catégorie 2)
Irritation oculaire (Catégorie 2A)

ATTENTION

H223 : Aérosol inflammable

H229 : Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur

H316 : Provoque une légère irritation cutanée

H319 : Provoque une sévère irritation des yeux

P210 : Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer.

P211 : Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 : Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P264 : Se laver la peau soigneusement après manipulation.

P280 : Porter des gants et un équipement de protection des yeux.

P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P332+P313 : En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

P337+P313 : Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P410+P412 : Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

16. Autres informations

Date (AAAA-MM-JJ)

Bombardier Produits Récréatifs inc. (BRP) 2014-02-03

Version

01

Autres informations

Référence :
- NIOSH Pocket Guide to Chemical Hazards, Centers for Disease Control and Prevention, NIOSH

Publications, 2007, <http://www.cdc.gov/niosh/npg/npg.html>

- Service du répertoire toxicologique de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), <http://www.reptox.csst.qc.ca>

- OECD Existing Chemicals Database, Chemicals Screening Information DataSet (SIDS) for High Volume Chemicals, UNEP publications, <http://webnet.oecd.org/HPV/UI/Search.aspx>

ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA: American Industrial Hygiene Association

HMIS: Hazardous Materials Identification System

NFPA: National Fire Protection Association

OSHA: Occupational Safety and Health Administration (USA)

NIOSH: National Institute for Occupational Safety and Health

NTP: National Toxicology Program

RSST: Règlement sur la santé et la sécurité du travail (Québec)

CIRC: Centre international de recherche sur le cancer

DIVS: Danger immédiat pour la vie ou la santé

SGH: Système général harmonisé

SIMDUT: Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

VECD: Valeur d'exposition de courte durée (15 min)

VEMP: Valeur d'exposition moyenne pondérée